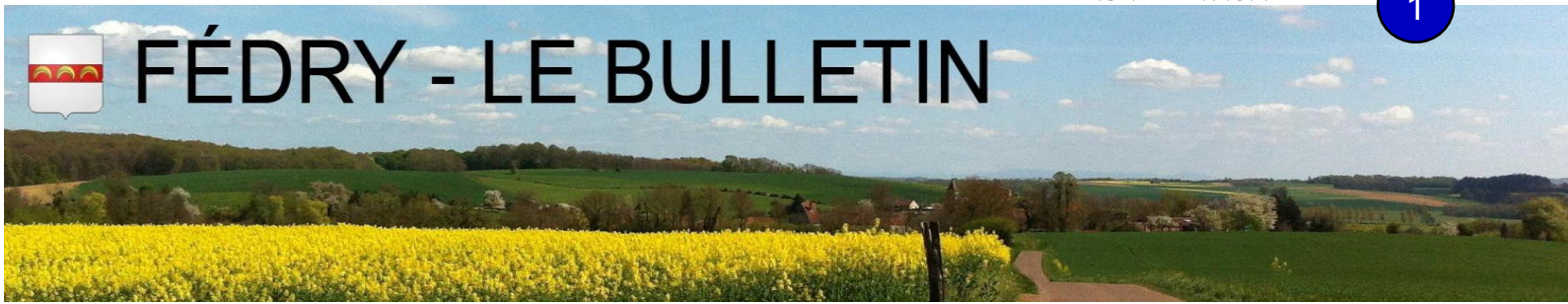




FÉDRY - LE BULLETIN



Au sommaire

Page 1

Le mot du Maire
Population
Marie Mortier

Page 2

Informations municipales

Page 3

Informations diverses
La vie dans le village

Page 4

Coup de chapeau à...
Salomé Fournier
Pour les lendemains de fêtes

Le mot du Maire (par Jean Roblet)

Je pourrais reprendre les propos que je tenais l'année dernière.

La situation sanitaire n'a pas évolué dans le sens espéré, bien au contraire ! Souhaitons malgré tout pouvoir nous réunir en famille ou entre amis à l'occasion des fêtes de fin d'année tout en étant vigilants et raisonnables !

Le 15 août 2021, j'ai eu le grand plaisir d'aller saluer chez elle Madame Marie MORTIER à l'occasion de ses 100 ans au nom des plus anciens habitants de Fédry et plus particulièrement de ses anciens élèves. En effet, Madame MORTIER est originaire de Fédry où elle a été institutrice de 1948 à 1963. Elle nous a transmis, comme le font encore aujourd'hui les enseignants (es) du primaire, un socle de connaissances indispensables au bon déroulement de la vie scolaire. Nous lui souhaitons encore de bons moments, entourée de l'affection des siens.

Je terminerai cet édit en évoquant les colis de Noël distribués aux personnes de 70 ans et plus. A l'issue de la distribution, j'ai été interpellé par une bénéficiaire non satisfaite du contenu de son colis qui m'a dit, je cite « je ne veux pas manger vos saloperies ! » et m'a rendu son colis, redistribué à l'employé communal, très content. Selon l'expression consacrée : « tous les goûts sont dans la nature » mais porter un tel jugement me paraît excessif et déplacé. Pour précisions, il existe trois types de colis : 1 pour la gent féminine, 1 pour la gent masculine, 1 pour les couples. Ces colis sont choisis par l'adjointe, une conseillère et le Maire qui s'efforcent d'être judicieux et équitables dans leurs choix. Heureusement, de nombreux retours de satisfaction compensent très largement ce jugement très peu aimable !

L'année 2022 pointe le bout de son nez ! C'est l'occasion pour les élus et moi-même de vous présenter nos meilleurs vœux, que cette nouvelle soit en particulier celle d'un retour à une situation sanitaire normale. Pensez à vous, pensez aux autres, protégez-vous.

Population

Arrivées dans le village

- Au 7 rue de la Source :
Jocelyn PASQUET, en résidence principale
 - Au 2 rue du Moulin :
Mr.Mme Sylvette et Dominique KOUADRIA-MOREL, en résidence secondaire
- Nous leur souhaitons la bienvenue !



Marie MORTIER,
ancienne institutrice
du village



Informations pratiques

☎ Mairie : 03.84.92.08.52

Secrétaire :
Nathalie EVRARD

☎ Maire : 06.30.93.13.76

Maire : Jean ROBLET
1er adjoint : Joël GELINOTTE
2e adjointe : Françoise LAFAGE

Ouverture de la Mairie :
Le jeudi de 13h30 à 16h30

Défibrillateur en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.

Collecte des déchets :
Le vendredi

Déchetteries :
Fresne-Saint-Mamès,
Dampierre-sur-Salon

Bibliothèque de Fédry :
Responsable : Françoise LAFAGE
Ouvertures :
Mercredi et samedi : 14h00 - 16h00

Association « Fédry en fêtes » :
Michel LAMBERT 06.52.41.39.99

Pour nous écrire :
Mairie.fedry@orange.fr
Blog.fedry@gmail.com
fedryenfetes@orange.fr

Rédaction du bulletin :
Isabelle Bachetti,
Françoise Lafage,
Jean Roblet,

Informations municipales



Taille des plantations

Il est rappelé que les plantations en limite du domaine public doivent être taillées au droit de celui-ci.



Brûlage des déchets verts ou autres

Le brûlage des déchets peut être non seulement à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, mais aussi être la cause de la propagation d'incendie.

Le règlement sanitaire départemental (R.S.D.) dispose dans son article 84 que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ainsi que leur destruction à l'aide d'incinérateur. Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes...) sont également concernés par ces interdictions.



Affouage 2022

Cette année 15 affouagistes se sont inscrits. Compte-tenu du volume d'affouage disponible et du nombre d'inscrits les portions ont été écrêtées à 15 stères par foyer.



Elections 2022

Présidentielle : 10 et 24 avril 2022
Législatives : 12 et 19 mai 2022



Installation de la téléphonie mobile 4G

Les installations actuelles assurant la 3G, ne sont pas éligibles à la conversion 4G. En conséquence, pour résoudre ce problème la seule alternative technique consiste en l'installation en façade de l'église de nouvelles antennes. Celles-ci seront peintes dans les tons de pierre du clocher. Les travaux devraient débuter semaine 15 (mi-avril) pour une mise en service prévue semaine 20 (mi-mai). Ces travaux seront réalisés par un sous-traitant de l'opérateur Bouygues.

Installation de la fibre optique

Les mandataires, chargés du dossier « fibre » par « Haute-Saône Numériques » ont été reçus en mairie de Fédry, courant octobre et novembre 2021. Ces visites étaient destinées à établir des fiches de collecte d'informations en matière d'adresses à desservir par la fibre optique potentielle à Fédry et ainsi affiner la demande.



Travaux

Les travaux programmés en 2021 ont été réalisés :

- route de Cubry : les travaux ont été réceptionnés avec réserves (constat d'ornières ponctuels) qui seront levées après réparations au 1er semestre 2022,
- La rue du Fournil est réceptionnée,
- Les travaux sur la cloche n°2 sont réceptionnés.

Panneau Pocket

Depuis cet été, la commune s'est inscrite au site « panneau pocket ». Vous y trouverez des infos de la bibliothèque et de la mairie. Pour y accéder : dans google, taper « panneau pocket fédry ».

Informations diverses

« Puits du Pâtis »

Etat d'avancement du dossier :

Le dossier de restauration de la qualité de l'eau du captage du « Puits du Pâtis » avance mais à une vitesse qui ne convient pas à la commune.

En effet, depuis de nombreuses années des « plans d'actions » animés par la Chambre d'Agriculture ont été mis en place chaque année. Ces démarches ont un coût pour la commune, même si elles sont subventionnées par l'Agence de l'Eau.

Un protocole d'accord relatif à la protection des captages a été signé le 4 octobre 2018 par les parties prenantes. Il prévoit entre autre, une méthode de calcul pour les indemnités de préjudices subis par les exploitants et les propriétaires.

Ces préjudices sont liés aux contraintes fixées par un hydrogéologue agréé. Or, à ce jour, ces contraintes ne sont pas définitivement fixées.

Ces derniers mois, le 25 octobre 2021 à Fédry, le 6 décembre 2021 à la CC4R, des réunions se sont tenues en présence de tous les services concernés et des agriculteurs impactés.

Manquaient les services de l'Agence Régionale de Santé et surtout la décision définitive de l'hydrogéologue. De ce fait, la situation est bloquée pour l'instant.

Ordures ménagères

Le Maire et la 2e adjointe ont participé le 8 décembre dernier, à la visite du centre de tri et de valorisation des ordures ménagères à Noidans-le-Ferroux. Cette visite était organisée par la CC4R et concernait les élus de celle-ci. Cette visite a été riche d'enseignements et a permis aux participants d'avoir une approche plus précise du tri sélectif tout en mettant en valeur le travail des personnels qui y sont affectés.

La Commune envisage de faire un recensement des personnes intéressées pour éventuellement organiser une visite du site, en liaison avec le service chargé de la gestion des ordures ménagères à la CC4R.

La vie dans le village...

Et toujours les animations à la bibliothèque !

Cette année, les enfants du village et/ou en vacances chez leurs grands-parents ont testé à la Bibliothèque deux nouvelles activités créatives de recyclage zéro déchet. Comme d'habitude, les résultats ont été très enthousiasmants !

On se demande d'ailleurs si les « grands » pourraient avoir les mêmes petits bonheurs en ateliers ponctuels courts, au gré des disponibilités de chacun(e) : comme « belote et pelote » ? Tournoi amical sur fond de crochet et d'aiguilles pour celles et ceux qui ne jouent pas aux cartes, ou autres idées à votre convenance... en petit comité –5 ou 6 personnes– en raison de la situation sanitaire.

Thé, café et gourmandises seront au programme... Nous attendons vos idées pour occuper quelques après-midis de l'hiver 2022 !



Coup de chapeau à notre championne...



Salomé Fournier, vice-championne junior internationale (tout de même !) discrète et vaillante, dont l'entraînement intensif, bien géré par des parents passionnés eux aussi, Rosanna et Sébastien, donne des résultats bluffants :

Ici en 2017, à l'entraînement en Grèce et un petit podium pour Salomé Fournier au DAM-X en slalom,

en 2019, Salomé est vice-championne d'Europe en freestyle jeune !

Et enfin cette année à Marignane, elle termine, à 17 ans, vice-championne mondiale jeune et 5e du Professional World Tour (voir l'article complet de l'Est républicain dans le panneau pocket de Fédry).

BRAVO !!

Son frère Nascimo ici cette année au club nautique de Vesoul n'est jamais en reste !

Voir leurs vidéos impressionnantes sur leurs pages Facebook



Pour les lendemains de fêtes...

Le tourin du Sud-Ouest

Ingrédients pour 3 personnes pour 10 à 12 gousses d'ail (fraîches de préférence)

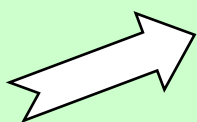
1 cuillère à soupe de graisse d'oie,
1 cuillère à soupe de farine,
1 litre d'eau,
1 œuf,
Quelques gouttes de vinaigre,
Sel, poivre,
Quelques tranches de pain rassis (facultatif)



La soupe d'ail bouilli provençal Aïgo-bouido

Ingrédients :

1 dizaine de gousses d'ail écrasées,
1 brin de sauge,
gros sel, pincée de poivre,
1 décilitre d'huile d'olive,
2 litres d'eau,
Tranches de pain,
Persil



Étapes :

Mettre dans une casserole une dizaine de gousses d'ail écrasées, un brin de sauge, du gros sel et une pincée de poivre. Ajouter un décilitre d'huile d'olive. Mouiller de 2 litres d'eau. Faire bouillir huit à dix minutes. Verser dans la soupière, sur des tranches de pain de ménage saupoudrées de persil haché. On prépare aussi l'Aïgo-Bouido avec une garniture d'œufs que l'on fait pocher dans le bouillon.

Bonnes fêtes et bonne digestion ! Joëlle, Evelyne et Françoise